

l'an deux mil vingt-trois  
Le quatre avril à dix-huit heures  
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, légalement convoqué, s'est réuni en mairie  
sous la présidence de Mme CHERET, Présidente du CCAS,

**Date de convocation**  
27 MARS 2023

**Etaient présentes :**  
Mmes BISSON, BOIS (arrivée en cours de séance), CHARIERAS, CHERET,  
DELAGE, FLOHIC, GILLMANN

**Date d'affichage  
De la convocation**  
27 MARS 2023

formant la majorité des membres en exercice.

**Date d'affichage  
De la délibération**  
6 AVRIL 2023

**Pouvoirs :** ./.

**Absentes:** Mmes DURAND, MILON

**Nombre de membres** 9

**Présents** 7

**Votants** 7

**OBJET : Demande de subvention de l'Association Solidarité Accompagnement des Migrants**

Mme la Présidente fait part à l'Assemblée de la demande de subvention reçue de l'Association Solidarité Accompagnement des Migrants qui a pour missions d'apporter aux réfugiés hébergés au centre des Orantes de Bonnelles, des prestations de nature à faciliter leur intégration dans la société (accès à la culture, apprentissage de la langue). Elle informe les membres présents qu'un projet a récemment été concrétisé avec cette association et le Bazar Culturel, un théâtre social itinérant : migrants et jeunes cernaysiens (ou de communes environnantes) ont créé et présenté ensemble une visite immersive théâtralisée au Petit Moulin.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Après échanges de vues et délibérations,  
A l'unanimité,

**DECIDE** de verser à l'Association Solidarité Accompagnement des Migrants, sise à 78830 Bonnelles – 13, rue de Villevert, une subvention de 100 euros au titre de l'année 2023.

**DIT** que cette somme est inscrite à l'article 6574 du budget 2023.

Pour extrait conforme

Cernay-la-Ville, le 6 avril 2023



Claire CHERET  
Présidente du CCAS